



ASSEMBLEE GENERALE 2023

Si vous ne pouvez pas être présent lors de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2023 (18h30), merci de donner votre pouvoir à un adhérent de votre choix qui sera présent.

Complétez pour cela ce document et déposez-le dans la boîte aux lettres à l'entrée de la garderie.

Je soussigné, père/mère de
....., ne pourrai pas assister à l'Assemblée Générale
et donne pouvoir à pour les votes.